

# Association Suisse d'Assurances ASA

---

21.01.2004 - 12:15 Uhr

## Assurance privée suisse: retour dans la zone bénéficiaire

Zurich (ots) -

L'Association Suisse d'Assurances s'attend à ce que, pour l'exercice 2003, l'assurance privée se retrouve dans la zone bénéficiaire. L'industrie de l'assurance semble être sortie des pires turbulences, mais il est encore prématuré de parler d'un complet renversement de tendance. A relever comme élément positif le fait que la plupart des entreprises d'assurance ont, l'an dernier, vu les produits de leurs placements enregistrer une progression, que les résultats techniques se sont améliorés, notamment en assurance non-vie, et que de bons Combined Ratios ont pu être partiellement réalisés. Toutefois, l'industrie de l'assurance se voit toujours confrontée à de grands défis: la dotation en capitaux s'est amenuisée et certains paramètres des affaires LPP ne correspondent toujours pas à la réalité. Divers résultats techniques sont encore négatifs dans plusieurs branches et il faut s'attendre à une plus forte volatilité sur les marchés financiers.

Avec une évolution des sinistres satisfaisante dans son ensemble, le volume des primes en affaires suisses non-vie s'est, selon une estimation de l'ASA, accru de quelque 5% pour passer de 18,4 à 19,3 milliards de francs en 2003. En revanche, les affaires vie suisses (individuelles et collectives) accusent un recul des primes émises de 4%, celles-ci passant de 34,6 à 33,2 milliards de francs. Tandis que l'on s'attend à ce que le volume des primes se maintienne dans le secteur des assurances collectives, les affaires individuelles ont été décevantes. Les premières estimations de l'ASA font état d'une régression de 12%, soit de 11,3 à 9,9 milliards de francs. Ce sont notamment les affaires réalisées au moyen de primes uniques qui ont évolué négativement et obéré les résultats.

Dans son exposé, Albert Lauper, président de l'Association, a relevé que les priorités de l'année en cours sont, outre la prévoyance professionnelle, l'amélioration globale du taux des sinistres et des coûts en assurance non-vie ainsi que la consolidation d'un Risk Management hautement développé. Par ailleurs, la transparence doit encore être augmentée et la communication renforcée. De son côté, Joe Bättig, président du Comité Vie de l'ASA et CEO de la Genevoise, a souligné la grande nécessité d'agir et de procéder à des ajustements dans le secteur de la prévoyance professionnelle. Il a demandé avec insistance l'élaboration d'un modèle obligatoire pour la détermination du taux d'intérêt minimum reposant sur 60% de la moyenne glissante des obligations fédérales à 10 ans ainsi qu'un taux de conversion établi sur des bases actuarielles réalistes. Lucius Dürr, directeur de l'Association, a consacré son exposé à la discussion en cours au sujet des primes ne dépendant pas du sexe de la personne assurée. Les tarifs dits unisexes contreviennent au principe des primes adaptées au risque comme à celui de la liberté de contracter et, finalement, n'apportent que des désavantages aux assurés.

Contact:

Margrit Thüler  
Responsable de la communication  
Association Suisse d'Assurances  
Tél. +41/1/208'28'28  
Fax: +41/1/208'28'14  
E-Mail: info@svv.ch

Vous trouverez le présent communiqué de presse ainsi que les exposés et les photos des intervenants sous [www.svv.ch](http://www.svv.ch).

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100087998/100471117> abgerufen werden.